

F3SCT départementale de la Vienne Séance du 08 juillet 2024

Procès-verbal

Étaient présents :

Président de séance :

M. Fabrice BARTHELEMY – Directeur académique

Représentants des personnels :

Titulaires :

Suppléants :

UNSA éducation:

Mme Alice GAUTRON
Mme Sandrine GUIBERT

Membres de droit :

Mme Emilie MARTINIERE, conseillère de prévention départementale
Mme Sylvie PFEIFFER, inspectrice santé et sécurité au travail
Monsieur Frédéric Artaud, A-DASEN

Début de la séance : 14h00

La réunion se déroule en présentiel

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du PV du 14 décembre 2023.

2/ Communication sur la F3SCT : présentation des documents

3/ Bilan des groupes de travail « ambiance thermique »

4/ Suivi des signalements :

a) Climat scolaire : violences sur des enseignants

- École Georges Brassens élémentaire Poitiers
- École maternelle Claude Monet Lençloître
- École élémentaire Jacques Prévert Loudun

b) Conflits interpersonnels :

- Cité scolaire Jean Moulin Montmorillon
- Lycée Bois d'Amour Poitiers
- Lycée Réaumur Poitiers
- Lycée du Dolmen Poitiers
- École élémentaire de Pouillé

c) Bâtiments :

- Lycée Marcelin Berthelot Châtelleraut
- Lycée Réaumur Poitiers

d) Organisations :

- Lycée Nelson Mandela Poitiers

5/ Accompagnement des enseignants perdant leurs postes ou des heures (cartes scolaires 1^{er} et 2nd degrés)

6/ Critères d'obtention des temps partiels et accompagnement des refus

Monsieur le directeur académique ouvre la séance à 14h00.

Monsieur le directeur académique constate l'absence de quorum.

Monsieur le directeur académique propose aux membres présents de reporter la séance à la rentrée en précisant que le bilan de l'année sera évoqué à ce moment-là et que l'ordre du jour sera modifié en conséquence.

La séance est levée à 14H15

La secrétaire de séance

Natacha Vial



Le président de séance

Fabrice Barthélémy



